

LA TERRASSE

IMMOBILIER

🏠 . 05.01.54.75.00

BAREME DES HONORAIRES

VENTES

9% H.T soit 10.80% T.T.C jusqu'à 15 000 €

7% H.T soit 8.40% T.T.C de 15 001 à 30 000 €

6,5% H.T soit 7.80% T.T.C de 30 001 à 50 000 €

6% H.T soit 7.20% T.T.C de 50 001 à 100 000 €

Au-delà, honoraires libres dans la limite de 5% H.T soit 6% T.T.C

LOCATION

Partage des honoraires entre le bailleur et le preneur.

Plafond de 10.00 € du m² pour la rédaction du bail, la constitution du dossier et les visites.

Plafond de 3.00 € du m² pour l'établissement et la rédaction de l'état des lieux.

Si le plafond est supérieur aux honoraires correspondants de 6% H.T soit 7.20% T.T.C sur le montant du loyer annuel hors charges.

GESTION

8% H.T soit 9.60% T.T.C sur les encaissements.

Caisse de Garantie FNAIM

Pour u montant de 120.000 € à la transaction

Et 200.000 € à la gestion

Cartes professionnelles préfectorales : n°CPI31012017000019033